

- Le comité de classification des terres de la Couronne procédera à l'évaluation des sites proposés dans le sud du Manitoba.
- On procédera à l'identification préliminaire des zones qui pourraient être protégées dans le nord du Manitoba.
- On continuera à travailler à la création d'un parc national à Churchill. On travaille en ce moment à la rédaction du protocole d'entente pour cette proposition.

## **Progrès réalisés par le gouvernement de l'Ontario**

### **1) Nouvelles zones**

- Aucune nouvelle zone protégée n'a été créée en 1991-92.
- Un parc de la catégorie loisir a été déréglémenté suite à une évaluation de son rôle et de son apport aux objectifs du réseau des parcs provinciaux.
- Douze réserves naturelles ont été créées dans des parcs existants (quatre km<sup>2</sup>).
- L'exploitation forestière a été retardée sur 10 zones de peuplements mûrs.

### **2) Progrès relatifs à la planification des réseaux**

- On a créé une équipe de travail sur les espaces en danger afin de déterminer les exigences à court et à long termes pour atteindre les objectifs du programme des espaces en danger.
- Aux fins de discussion, on a publié en février 1992 une ébauche d'un document intitulé A Natural Areas Strategy For Ontario : Responding to the Endangered Spaces Challenge. Ce rapport décrit la démarche qu'il faudrait suivre pour protéger les zones du patrimoine naturel afin d'achever le réseau d'ici l'an 2000.
- On a publié la politique sur les marécages afin de réduire les pertes de marécages importants dans le sud de l'Ontario et dans la région boréale du nord de la province.
- L'exploitation forestière a été temporairement retardée dans certaines zones de peuplements mûrs de pins situées dans le nord et le centre de l'Ontario.
- Les comités consultatifs scientifiques et les politiques sur les peuplements mûrs ont été mis en place afin d'établir les zones de peuplements mûrs importantes et de déterminer les méthodes à utiliser pour les protéger.